



Paris, le 27 mai 2014

## **Compte rendu de l'audience de la FEETS-FO avec la Directrice de cabinet du MEDDE et le conseiller social**

FORCE OUVRIERE a rencontré le cabinet de Mme Royal le 23 mai.

En préalable, nous avons appelé la Ministre à travers son cabinet à prendre en compte l'étendue du périmètre de son ministère et des politiques publiques qu'il porte : de l'environnement aux infrastructures, de l'aviation civile à la prévention des risques, des affaires maritimes à l'énergie...

Pour Force Ouvrière il est indispensable que la Ministre s'exprime sur l'ensemble des sujets et des politiques du ministère.

De plus, FORCE OUVRIERE a demandé à ce que la Ministre - nommée depuis maintenant près de deux mois - reçoive en personne les représentants des personnels de son ministère sans plus attendre.

Parmi les sujets abordés lors de cette audience :

- Le premier sujet posé par la FEETS-FO a été l'avenir du ministère.  
La suppression régulière d'emplois tous les ans et le processus d'abandons de différentes missions inauguré maintenant (avec la réforme ADS et ATESAT) remettent en cause l'avenir même du ministère.  
Nous avons dénoncé la logique de démantèlement des services à l'œuvre et le fait que les agents soient poussés à trouver un poste là où ils le peuvent.  
Contrairement à ce qui peut être affirmé, il ne s'agit pas de transferts de personnels mais d'abandon de missions,
- La FEETS-FO a rappelé que plusieurs courriers ont été envoyés et sont en attente de réponse :
  - projet de réduction du nombre de cycles de mobilité,
  - problèmes de paye des agents,
  - absence du décret sur le commissionnement des inspecteurs de l'environnement,
  - dialogue social et fonctionnement des instances,
  - ...

../..

../..

- Nous avons rappelé les conséquences négatives des fusions de corps, auxquelles nous étions opposés, et leur impact sur l'exercice des missions avec la confusion à laquelle elle conduit désormais dans les redéploiements forcés de nombreux agents sur des postes aux contenus souvent éloignés de leurs compétences statutaires,
- Pour ce qui est de l'agenda social, celui de l'année 2014/2015 n'est toujours finalisé et aucun bilan n'a été tiré du précédent bilan social. Nous avons rappelé que les quelques chantiers qui ont pu avancer ne l'ont fait que par la mobilisation allant jusqu'à des mouvements ou préavis de grève,
- Dans ce cadre tout relatif de l'agenda social, la FEETS-FO a rappelé la revendication de requalifications des agents de catégorie C en B et de catégorie B en A. Pour cela, il est nécessaire que l'enveloppe catégorielle soit à la hauteur des besoins ce qui pour l'instant n'est pas le cas,
- Nous avons aussi rappelé l'importance de tenir l'engagement du ministère en ce qui concerne la DGAC et que nous n'accepterons pas de remise en cause du fait de pressions du ministère du budget,
- La FEETS-FO a aussi demandé que la Ministre se mobilise et s'appuie sur sa position de numéro 3 au gouvernement pour faire aboutir des revendications importantes comme le dossier amiante ou la pénibilité,
- Sur le sujet de l'agence française pour la biodiversité, la FEETS-FO a dénoncé l'incohérence du périmètre retenu et les risques aussi bien pour les établissements qui constitueront l'AFB que pour les autres établissements publics, les DREAL et les DDT(M). Au niveau des statuts des personnels, la FEETS-FO n'accepte pas de chèque en blanc au regard des retards pris depuis plusieurs années et de l'absence d'ambitions.

Enfin, la Directrice de cabinet a suggéré que l'organisation des services au niveau départemental DDT(M) et UT pouvait poser un problème de cohérence. La FEETS-FO s'opposera à une nouvelle phase de la RÉATE qui pourrait accompagner la nouvelle phase de décentralisation.